



Un appel à l'action POUR ASSURER NOTRE SÉCURITÉ ✓



LA SAISON DES OURAGANS A OFFICIELLEMENT COMMENCÉ ET,

selon les experts, elle se prolongera jusqu'au **30 novembre**. Certains de nos territoires comprennent des zones particulièrement exposées à ce type de phénomènes. Il est donc essentiel de se mobiliser dès maintenant afin de se préparer efficacement à toute situation d'urgence.



POUR BIEN COMMENCER, QUELQUES RECOMMANDATIONS ESSENTIELLES :

AVANT TOUT...



Vérifiez si vous résidez dans une **zone vulnérable**.



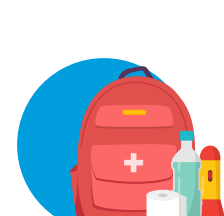
Évaluez les **risques potentiels** dans votre habitation.



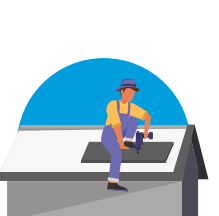
Si vous jugez votre domicile **non sécurisé**, identifiez les abris autorisés disponibles dans votre région.



Mettez à jour et gardez à portée de main tous les **numéros d'urgence utiles**.



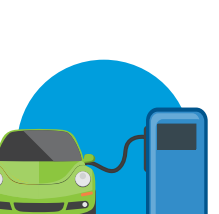
Préparez un **sac d'urgence** contenant les articles essentiels (eau, nourriture, médicaments, documents importants, etc.).



Renforcez la sécurité de votre maison : **protégez les fenêtres, les portes et le toit**.



Ayez une réserve **d'argent liquide** accessible en cas de panne des réseaux bancaires.

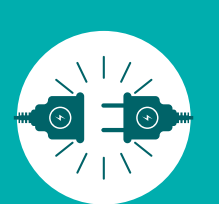


Faites le **plein de carburant** de votre véhicule et assurez-vous qu'il est prêt à être utilisé à tout moment.

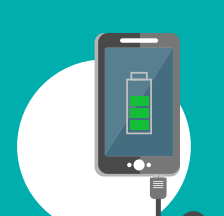
PENDANT LA TEMPÊTE...



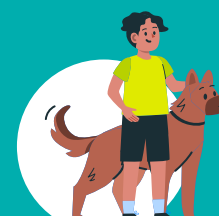
Restez informé en consultant uniquement les **sources officielles ou fiables**.



Débranchez les appareils électriques pour éviter tout court-circuit.



Gardez votre **téléphone portable chargé** autant que possible.



Ne laissez **jamais vos animaux de compagnie seuls**: ils comptent sur vous pour leur sécurité.



Accompagnez en tout temps les enfants et les personnes âgées.



APRÈS LA TEMPÊTE...



Ne quittez votre domicile ou votre abri **que lorsque les autorités** ou des sources fiables vous informent que le danger est écarté.



Inspectez les dégâts dans et autour de votre maison avec prudence.



Évitez de traverser les zones inondées ou à risque de glissements de terrain.



Tenez-vous **à distance des câbles électriques** endommagés.



Ne buvez **pas l'eau du robinet** tant que sa potabilité n'a pas été confirmée.



ET SURTOUT, N'OUBLIEZ RIEN DANS VOTRE SAC D'URGENCE !



Eau potable en quantité suffisante (au moins 1 gallon par personne et par jour, y compris pour les animaux).



Sifflet pour appeler à l'aide.



Nourriture non périssable pour au moins 10 jours.



Ouvre-boîte manuel.



Trousse de premiers secours.



Répulsif anti-moustiques.



Personne à contacter en cas d'urgence.



Argent liquide.



Radio à piles, avec piles de rechange.



Documents importants (identité, assurances, etc.).



Lampe torche, bougies, allumettes ou briquets.



Désinfectant pour les mains.



Batteries portables pour recharger téléphone ou autres appareils.



Masques de protection.



Carte de la région.



Médicaments essentiels.



Fournitures pour bébés (lait, couches, etc.).



Fournitures pour animaux de compagnie.



AVEZ-VOUS TOUT CE QU'IL FAUT ?



J'AGIS POUR ASSURER MA SÉCURITÉ !

En cas de doute, n'hésitez pas à contacter le personnel en charge de la Santé et de la Sécurité dans votre opération.